

NOTE DE SERVICE

Date : Le 16 novembre 2020

Destinataires : Établissements de garde d'enfants

Expéditeur : Ministère des Familles

OBJET : **Masques médicaux jetables de la marque FastCare**

Une certaine confusion semble exister relativement aux masques médicaux FastCare fournis par le ministère des Familles.

Soyez assurés que les masques FastCare fournis par le ministère sont sécuritaires et répondent aux spécifications de Soins communs.

Au cours d'un webinaire organisé le 12 novembre 2020, le Dr Roussin, médecin hygiéniste en chef du Manitoba, a indiqué qu'on pourrait envisager le remplacement des masques FastCare au cas par cas.

Nous tenons à préciser que cela n'indique pas qu'il y a des inquiétudes relativement à la qualité de cette marque de masques. Il faut préciser que les masques FastCare ont aussi été distribués à des foyers de soins personnels et à d'autres secteurs relevant du ministère des Familles. Les masques FastCare sont des masques médicaux sécuritaires et ne font pas partie du récent rappel des masques Technologist Choice émis la semaine dernière (Note de service – 2020 – 186 Masques Tech Choice COVID-19 – rappel).

Pour demander l'examen du remplacement de masques jetables, veuillez envoyer un courriel à FAMIC@gov.mb.ca.

Merci.